

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2019

Date de convocation :
12 février 2019

Date d'affichage :
12 février 2019

Nombre de délégués :

En exercice	:	57
Présents	:	39
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	14

Objet :

Adhésion à l'APHYPAC

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit février à dix heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, DAUZATS, MM. ASTIÉ, BERTRAND, CLERGUE, ALRAN, ESPITALIER, CABOT, AUDARD, TORRIJOS, ICHARD, BERNADOU, COLLADO, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, GOZE, AZAIS, FARENC, ESCANDE, LAGASSE, BIAU, MARIGO, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, FERNANDEZ, MAYNADIER, MAHOUX, REYJAUD, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, PATTE, BUFFEL et ESQUERRE formant la majorité des membres en exercice ;

Membres ayant donné pouvoir :

- M. GOURC a donné pouvoir à M. CABOT
- M. GRAN a donné pouvoir à M. AZAIS
- M. FORTANIER a donné pouvoir à M. BIAU
- M. DARGEIN-VIDAL a donné pouvoir à M. ESQUERRE

Membres excusés : MM. TARROUX, CHAMAYOU, SOULA, BERTHIER, JOURDE, COMENT, SANCHEZ, COMBELLES, BENAMAR, PRADELLES, ESCUDIER, JACQUET, BIEZUS et BOZZO.

Le Président rappelle à l'assemblée que le SDET est un acteur territorial engagé dans le domaine de la mobilité durable et décarbonnée. Pour cela, une première réponse a été apportée en déployant sur l'ensemble du territoire un réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Néanmoins, l'électromobilité ne répond que partiellement aux besoins du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Le Président indique donc que pour y remédier, le SDET lancera, dans un délai très proche, une étude sur les potentiels du territoire en terme de Gaz Naturel Véhicules (GNV et bio GNV), gaz provenant de la méthanisation des déchets appliqué à la mobilité.

Toujours dans le domaine de la mobilité durable, et dans une volonté de flexibilité adaptée à la transition énergétique, cette étude, pour être exhaustive, se doit d'examiner le potentiel du vecteur Hydrogène sur le territoire. Dans cet objectif, le SDET s'est rapproché de l'Association Française pour l'Hydrogène et Piles à Combustibles (AFHYPAC) afin de bénéficier de ressources préalables à toute mise en œuvre technique.

Le Président précise que, pour cela, le SDET a procédé à une demande d'adhésion auprès de cette organisme, dont le montant s'élève à 2 000€ HT par année.

Il rappelle aussi que cette adhésion permet au SDET d'être identifié localement par les acteurs de la filière hydrogène par une mise en réseau de nos actions, et de partager et d'échanger des connaissances sur ce sujet avec un accompagnement et une veille juridique et d'actualités dans le domaine de l'hydrogène appliqué à nos territoires et aux collectivités.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Autorise son Président :
 - **A adhérer** à l'AFHYPAC
 - **A compléter**, suivant les résultats de l'étude, un schéma directeur de déploiement d'un réseau public de stations de distribution de GNV/bioGNV en intégrant la possibilité de distribution d'hydrogène pour l'atteinte d'un mix énergétique appliqué à la mobilité durable.
 - **A effectuer** l'ensemble des démarches de demande de financement et à signer les conventions ad hoc.

- Lui demande de rendre compte régulièrement de l'avancée du dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 28 février 2019

Le Président,



A. ASTIÉ